



Enquêtes publiques

B.O. n° 40 du 04.10.2013

Commune de Bagnes

Mise hors service du réseau d'irrigation

L'Administration communale de Bagnes avise les intéressés que le réseau d'irrigation sera mis hors service progressivement dès le 31 octobre 2013.

Tous les raccords et robinets privés posés après le robinet principal seront démontés par leurs propriétaires avant la mise hors service. Passé ce délai, si le robinet principal est endommagé par le gel, les frais pour le remplacement seront facturés aux personnes concernées.

Les conduites secondaires et les installations privées devront être purgées dans les meilleurs délais, sous la responsabilité des propriétaires.

Le Châble, le 4 octobre 2013

L'Administration communale